



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF 15

20 SEPTEMBRE
2022



ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'EPCI DU CANTAL
28 avenue Gambetta 15 000 AURILLAC

SOMMAIRE

Table des matières

Liste d'émargement	2
1- Approbation du PV du Conseil d'administration du 11/07/2022.....	4
⇒ Dispositif publicitaire.....	4
⇒ Titre d'identité.....	4
2- Rencontre avec la Banque des territoires	5
3- Assemblée Générale.....	5
4- Congrès des Maires	5
5- Dossiers d'actualités de l'AMF	6
⇒ Retour sur la rencontre avec le Préfet du Cantal.....	6
➔ Carrefour des Collectivités	6
⇒ Rencontre avec M. CORTOT, Colonel De la Gendarmerie :.....	6
⇒ Planning de formation.....	6
6- Questions Diverses	7
⇒ Maison France services	7

Liste d'émargement

NOM-PRENOM	FONCTION	PRESENT / EXCUSE / VISIO
MEMBRE DE DROIT		
Mme GINEZ Bernadette	Maire d'YTRAC – représentante désignée par la CABA	Excusée
M. MATHONIER Pierre	Maire d'Aurillac	Excusé
M. BERTHELIER	Adjoint au Maire – Aurillac	Présent
M. DELORT Philippe	Maire de Saint-Flour	Excusé
Mme ZANCHI Edwige	Maire de Mauriac	Excusé
6 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FOUR		
M. BONHOMMET Hubert	Maire d'Ayrens	Présent
M. DANEMANS François	Maire de Puycapel	Présent
M. GIMENEZ Antoine	Maire de Quézac	Présent
Mme LANTUEJOL Isabelle	Maire d'Arpajon sur Cère	Excusée
M. MONTIN Christian	Maire de Marcolès	Présent
M. MORELLE Florian	Maire de Maurs	Excusé
M. PRADAL Gérard	Maire de Labrousse	Présent
5 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURAC		
Mme BENEZIT Sophie	Maire de Saint-Martin-Sous-Vigouroux	Présente
M. BOUDON Robert	Maire de Lieutadès	Présent
M. VERDIER Jean Louis	Maire de Landeyrat	Excusé
M. CHABRIER Gilles	Maire de Murat	présent
M. MAGE Jean	Maire de Condat	Excusé
Mme ROCHES Patricia	Maire de Coren	présente
3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR LA CABA		
Mme BRU Dominique	Présidente de Cère et goul en Carlades	Excusée
M. FEVRIER Eric	Vice-Président de la Châtaigneraie cantalienne	Excusé
M. LENTIER Jean-luc	Vice-Président de la CABA	Présent
3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FOUR (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR SAINT-FOUR COMMUNAUTE		
M. ACHALME Didier	Président de Hautes – Terres Communauté	Excusé
Mme CHARRIAUD Céline	Présidente de Saint-Flour Communauté	présente

Mme RESCHE Bernadette	Membre du bureau exécutif de Saint-Flour Communauté	Présente
2 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC		
Mme CABECAS – ROQUIER Valérie	Président du Pays de Gentiane	Excusée
M. SOULIER Jean-Pierre	Président du Pays de Mauriac	Excusé
2 CONTROLEURS DE GESTION		
M. GIRAUD Patrick	Maire de Saint-Etienne Cantalès	Présent
M. MIRAL Daniel	Maire d'Andelat	Excusé

M. MONTIN a introduit le Conseil d'administration du 20 septembre 2022 réunissant, les membres du Conseil d'Administration en présentiel, grâce à la mise à disposition de la Salle du conseil municipal de Coren-les -Eaux.

1- Approbation du PV du Conseil d'administration du 11/07/2022

Suite à la transmission du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 Juillet 2022 :

DECISION :

- ⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé à l'unanimité le PV du 11/07/2022**

En complément du procès-verbal, M. le Président a porté à connaissance des membres du Conseil d'Administration certaines informations :

⇒ Dispositif publicitaire

- M. MONTIN a rappelé que Mme LANTUEJOULS avait souhaité notamment que l'AMF 15 intervienne auprès de M. le Préfet concernant le fond et la forme des courriers adressés aux élus concernés.
 - Une réunion est prévue le 18/10 avec les services de la DDT afin de travailler conjointement sur les dispositifs

⇒ Titre d'identité

- M. MONTIN a rappelé le courrier adressé au Préfet concernant les enveloppes allouées aux communes assurant ce service.
 - La préfecture doit recontacter les services de l'AMF 15, dès lors que les enveloppes seront connues pour le département du Cantal

2- Rencontre avec la Banque des territoires

Les membres du Conseil d'Administration ont accueilli M. MERCIER, Directeur Territorial et M. PELARDY de la Banque des Territoires.

Une présentation détaillée des différents dispositifs a été présentée. (Cf. document en PDF).

3- Assemblée Générale

M. MONTIN a rappelé que l'Assemblée Générale aura lieu cette année le 15/10 à la Halle aux Bleds.

Une présentation du déroulé de l'AG a été faite auprès des membres du Conseil d'Administration.

DECISION :

- ⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé le programme et notamment la thématique de l'eau.**
- ⇒ **Tous s'accordent à dire que ce sujet est essentiel et la notion de taille critique sera primordiale dans les échanges notamment en lien avec le Conseil Départemental du Cantal et CIT.**
- ⇒ **La question de la compétence des agents municipaux et de la formation a aussi été évoqué avec le rôle d'accompagner les agents au regard des évolutions à venir.**

4- Congrès des Maires

Le congrès des Maires aura lieu cette année les 22 ,23 et 24 novembre 2022.

M. MONTIN a présenté le déroulé des 3 jours avec notamment les temps à destination des élus du Cantal.

M. le Président a rappelé le soutien des partenaires locaux qui permettent aux Maires du Cantal de pouvoir partager un temps d'échange convivial.

DECISION :

- ⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé le programme du Congrès 2022.**

5- Dossiers d'actualités de l'AMF

⇒ Retour sur la rencontre avec le Préfet du Cantal.

M. MONTIN a fait état d'une rencontre avec M. le Préfet du Cantal. L'objectif étant de présenter la structure mais également d'évoquer certains sujets d'actualités.

Des échanges ont eu lieu notamment concernant le suivi des financements et les demandes de subvention. L'ensemble des élus alertent sur les moyens en ingénierie.

Un échange également a eu lieu sur les Conseillers aux Décideurs Locaux et la réforme de la DGFIP.

M. MONTIN a fait état de la discussion avec M. le Préfet autour de l'école cantalienne et de l'Avenant N°3, avec une forte inquiétude au regard des baisses démographiques dans les écoles.

La question de l'artificialisation des Sols, la doctrine photovoltaïque, les énergies renouvelables ont fait l'objet de débat. M. le Président a notamment évoqué le sujet des parcs photovoltaïques au sols avec une difficulté au regard de la procédure qui bloque le projet dès lors qu'un membre de la commission CDPENAF émet un accord défavorable.

La revitalisation des centres bourgs avec la DDT est toujours en cours. Mme ROCHES a précisé que la commune de Coren-les-Eaux fait partie de cette expérimentation « Petits Centres Bourgs ».

⇒ Cf. Diapo 18.

→ Carrefour des Collectivités

M. MONTIN a rappelé l'historique avec le Groupe Centre France et leur proposition qui a été déclinée par le CA de l'AMF 15.

Une rencontre avec les Consulaires a donc été organisé pour créer un salon des collectivités locales à l'occasion de la prochaine AG en 2023.

⇒ Rencontre avec M. CORTOT, Colonel De la Gendarmerie :

Dans le cadre de la convention avec la Gendarmerie, et suite à l'arrivée du nouvel colonel de Gendarmerie, M. CORTOT, les membres du bureau restreint ont pu participer à un échange constructif permettant in fine de valider le fait de proposer un nouveau cycle de formation en 2023 autour de la gestion pacifique des incivilités et le pouvoir de police des maires.

⇒ Planning de formation

Cf DIAPO 23 .

Une présentation du programme de formation a été présentée suite aux demandes des élus et des opportunités avec les acteurs locaux dont CIT.

Concernant la formation des biens de section, des cycles de formation seront proposés en accord avec le cabinet MAISONNEUVE, dès lors que la mise à jour du guide sera effectuée.

Une réflexion avec le SDIS est également en cours concernant les règles de sécurité dans les ERP. Une formation sera donc proposée en 2023 en ce sens.

La thématique de l'Eau, sera traitée en 2023 en partenariat avec la MAGE et CIT avec 3 modules successifs.

6- Questions Diverses

⇒ Maison France services

M. MONTIN a synthétisé la réunion du 19 septembre à l'occasion de laquelle le dispositif France Services a été présenté. M. le Président a souligné la nécessité du financement des Maisons France services qui est désormais le lieu central pour les démarches des administrés.

Il est donc essentiel que les collectivités parties preneuses de ce dispositif soient accompagnées sur le volet fonctionnement, notamment en termes d'ingénierie.

A ce jour 32 000 € sont affectés pour les dépenses engagées. Or cette dotation ne prend pas en compte la dépense globale. M. DELCROS, Sénateur du Cantal a été missionné pour faire un bilan des Maisons France Service et être force de proposition pour des ajustements.

M. DANEMANS a interrogé sur le rôle de la Poste, cf. le système adopté dans les agences postales, avec un financement des agents via les partenaires.

Mme BENEZIT a souligné que désormais les administrés étaient en attente de la poursuite de ces services via les Maisons France Service et qu'en ce sens, les partenaires et l'Etat doivent accompagner dans une plus large mesure le coût de fonctionnement des Maisons France Services à charge des collectivités.

M. MONTIN a souligné le fait que cette question doit être traitée au niveau national et qu'en ce sens une question sera posée aux services concernés pour avoir des éléments à ce sujet ainsi qu'une intervention auprès de M DELCROS.